

Un méandre reconnecté pour la biodiversité

Un bras mort de la Marcq, un affluent de la Dendre, a été reconnecté au lit principal du cours d'eau à Deux-Acres. L'objectif ? ramener la biodiversité sur le site.

• PAULINE FOUCART

La Marcq est un affluent de la Dendre et un sous-affluent de l'Escaut. Ce cours d'eau non navigable prend sa source en Wallonie, dans un bois à la limite des communes de Silly et d'Enghien ; il traverse ensuite plusieurs communes flamandes comme Grammont et Gamme-rages, avant de revenir en région wallonne, à Lessines où il se jette dans la Dendre à Deux-Acres.

Il y a une trentaine d'années, plusieurs méandres du cours d'eau ont été rectifiés par l'hydraulique agricole, dans un objectif d'assèchement et de reprise des terres. « On a créé des bouchons en amont et en aval du cours d'eau, lui donnant ainsi une ligne bien droite », explique Vincent Scufflaire, attaché à la Direction des cours d'eau non navigables. « La zone où le méandre a été déconnecté de son lit principal était fortement inondée. La rectification de la Marcq permettait d'évacuer l'eau plus rapidement. Au fil des ans, la rivière, tout en longueur, très large,

« Rouvrir le cours d'eau et aménager son lit, c'est recréer plein d'habitats et micro-habitats qui pourront accueillir différents types d'espèces. »

avec des barrages qui ne servaient pas à grand-chose, devenait une rivière morte, inintéressante et sans vie. » Si certains bras morts gardent quand même un peu d'eau et de vie, celui de Deux-Acres était par contre totalement sec. « Plus mort que cela, on ne peut pas !, poursuit Vincent Scufflaire. La terre et l'humus se sont accumulés dans le méandre au fil des ans, aidés par les arbres qui surplombent la zone. Sur toute la longueur du méandre, l'humus avait atteint une hauteur de 70 à 80 cm. »

Gestion écologique du milieu

Le bras mort de la Marcq est situé dans une réserve naturelle, intégrée dans le réseau Natura 2000 (site ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'il contient). « En reconnectant le bras mort au cours d'eau, notre objectif était de ramener de la biodiversité dans le milieu, poursuit Julie Goffette, du Contrat de Rivière Dendre. L'endroit était donc particulièrement propice. En effet, rouvrir le cours d'eau et aménager son lit, c'est recréer plein d'habitats et micro-habitats qui pourront accueillir différents types d'espèces, que ce soit aquatiques ou terrestres, aussi bien au niveau de la faune et de la flore. En réintégrant le cours



Les différents aménagements piscicoles permettront aux espèces d'y trouver refuge.



d'eau dans son milieu, on le gère de façon plus écologique. »

« Des habitats différenciés »

Dans le but de réintroduire de la biodiversité dans le milieu, une dizaine d'aménagements piscicoles ont été réalisés : enrochement, écoulement différencié, suppression d'obstacle, installation de souches d'arbres et de pierres plates et écartées...

« Reconnecter ce bras mort, nous a permis d'apporter au cours d'eau un écoulement différent avec des habitats différenciés pour les espèces, ajoute Vincent Scufflaire. En fonction de leur taille et espèce, les poissons ne vont par exemple pas se reproduire dans le même substrat. Ils vont choisir des habitats et des cachettes différents. Les aménagements permettent aussi l'accueil de nourriture, comme les larves

d'insectes et les algues. Ainsi, si un lieu a de la nourriture et est propice à la reproduction, les espèces vont rester. »

Vincent Scufflaire et Julie Goffette sont conscients que le méandre de la Marcq « ne va pas grouiller de poissons tout de suite », mais ils ne comptent pas intervenir pour « repeupler » l'espace. « Nous laissons les choses se mettre en place naturellement. » ■



Environ 100 000 € ont été nécessaires pour rouvrir et aménager ce méandre.

Un projet qui donne envie d'aller plus loin...

Les travaux de réouverture du bras mort de la Marcq ont débuté au milieu du mois d'août. « Ils ont duré environ un mois, indique Vincent Scufflaire, attaché à la Direction des cours d'eau non navigables. Le projet a été quelque peu retardé par rapport au calendrier initial. »

Des travaux en plusieurs phases

Concrètement, les ouvriers ont commencé par creuser le bras mort du cours d'eau, qui s'est au fil des ans, rempli de terre et d'humus. « C'était sans doute la partie la plus compliquée du travail, car il a fallu faire venir des grues et des camions sur le site. Ensuite, nous avons procédé au clayonnage sur les berges du cours d'eau. Ce procédé permet de soutenir les terres en luttant contre l'action érosive de l'eau sur les berges. »

La seconde partie des travaux portait sur les aménagements piscicoles. « Nous

« Nous avons choisi de reconnecter ce méandre, car c'est le plus grand de tous, mais aussi parce que nous sommes propriétaires du lit existant du cours d'eau. »

avons placé les enrochements, les galets de tailles différentes et les souches d'arbres pour créer des micro-habitats et favoriser ainsi la biodiversité. Nous avons également reméandré légèrement le cours d'eau. Enfin, nous avons rouvert la voie et mis le méandre sous eau, grâce à un barrage en pierre. Ce dernier, volontairement bas, permet à l'eau de continuer sa route en cas de crue, sans la freiner. »

Environ 100 000 € ont été nécessaires pour la réalisation de ces travaux. « Ce montant a été intégré dans un budget spécial "habitat aquatique". Un tiers de cette somme a été utilisé pour l'exportation des terres et le dispositif antiérosion. »

D'autres bras à reconnecter ?

La Direction des cours d'eau non navigable a décidé de reconnecter ce bras mort de la Marcq pour deux raisons : « D'abord, c'est le plus grand de tous. Ensuite, nous sommes propriétaires du site. » Toutefois, la Marcq présente d'autres méandres, plus petits et en aval, qui pourraient aussi être reconnectés. « Nous pourrions envisager ce nouveau projet pour poursuivre notre mission, et au cas où on nous octroie un budget en ce sens. Cependant, ces deux méandres sont situés dans des endroits moins accessibles que celui sur lequel nous avons déjà travaillé. Le projet pourrait s'avérer dès lors bien plus compliqué. » ■ P.F.

Plus de 58 millions réservés à l'épuration

Les communes rurales, parents pauvres de l'assainissement des eaux usées ? Le dernier programme d'investissements (2017-2021) démontre tout le contraire, avec d'importants moyens alloués aux plus petites entités.



En milieu rural comme en ville, le schéma de l'épuration est basé sur le même principe. À la base de la chaîne, l'assainissement nous conduit jusqu'aux égouts, où transitent les eaux usées qui seront acheminées, grâce à des collecteurs, vers les stations d'épuration.

« Par rapport à la population desservie, le réseau d'égouttage est significatif en Wallonie picarde avec un taux d'équipements qui avoisine les 90 % », explique Gonzague Delbar, le directeur général d'Ipalle.

Au cours des quatre dernières décennies, beaucoup de chemin a été parcouru dans le traitement des eaux usées, un enjeu environnemental majeur. S'il faut remonter à 1980 pour assister à la pose du premier collecteur sur Ath, ce dispositif permettant de récupérer la pollution venant des égouts s'étend désormais sur un réseau de 289 km !

Pour autant, le tableau n'est pas aussi rose qu'il n'y paraît. « Durant ces cinq dernières années,

nous n'avons pas été bien servis par la Région wallonne (via la SPGE), qui dégage les fonds nécessaires pour réaliser les travaux relatifs à l'assainissement (collecteurs, stations de pompage, d'épuration) », regrette le responsable d'Ipalle, le seul acteur agréé pour l'assainissement des eaux usées.

L'épuration en ville ou à la campagne, une question de priorités

Certaines zones rurales comme Celles ou Mont-de-l'Enclus par exemple sont très peu couvertes car elles n'ont pas été jugées prioritaires par les autorités compétentes. Mais leur tour viendra, tout est une question de patience même si celle des habitants est mise à rude épreuve depuis pas mal d'années...

« Il est normal que certains citoyens se posent des questions car ils cotisent, comme tout le monde, pour avoir un environnement sain et amélioré », dit M. Delbar. Ce n'est pas une question de bonne gouvernance mais de priorités en vertu de directives européennes. En termes d'équipements, la Région avait comme obligation de consentir, en premier lieu, des moyens dans les entités plus grandes, là où la densité de population est plus forte. »

Derrière ces dispositions, on retrouve des motifs économiques, le coût de mise en œuvre d'un



Le premier collecteur a été posé en 1980. Aujourd'hui, le réseau s'étend sur 289 km.



système d'épuration là où l'habitat est plus dispersé est plus onéreux que dans les zones très urbanisées. « Deux critères entrent en ligne de compte : l'impact de la population sur la masse d'eau et la rentabilité de l'investissement. Aussi, pour atteindre les objectifs environnementaux, la priorité européenne était de privilégier les grosses stations d'épuration, en laissant la liberté aux États d'évaluer les techniques à installer en milieu rural, où les enjeux environ-

mentaux sont moins aigus. » Est-ce à dire que les communes de plus petite taille sont les parents pauvres en matière d'assainissement ? Non, car ce serait faire fi des efforts considérables entrepris depuis un certain temps.

Ces deux dernières années par exemple, de petites stations d'épuration ont été inaugurées à Barry, Roucourt, Brasménil... « On est actuellement dans un programme qui concerne beaucoup la commune de Silly, qui était peu équipée. Cela va se

traduire par le placement de collecteurs, le renouvellement de la station d'épuration d'Hoves ou encore la construction d'une nouvelle à Silly. » M. Delbar n'hésite pas à parler de véritable renouveau au moment de se pencher sur le plan d'investissements 2017-2021. Et pour cause puisqu'une enveloppe de plus de 58 millions € a été réservée par la SPGE à Ipalle, le bras exécutant.

« On a obtenu des moyens sérieux pour travailler dans la ruralité (nouvelles stations d'épuration à La Glanerie, Grosage, Bury, Bois-de-Lessines, collecteurs à Basècles, Escanaffles, Brugelette...) »

Et d'ici 10 ou 15 ans, une cinquantaine d'outils de traitement des eaux usées seront encore édifiés dans nos campagnes. « Dès le départ, c'était un peu la course aux équipements. Maintenant, on va pouvoir passer à une phase plus qualitative qui visera à évaluer le fonctionnement de notre réseau. » ■

L'épuration en quelques chiffres

Sur les 348 collaborateurs employés par l'intercommunale Ipalle, 87 travaillent dans le secteur de l'eau (surveillants de chantier, ingénieurs, exploitation de stations de pompage et d'épuration). En Wallonie picarde, l'assainissement des eaux usées représente (chiffres 2017) un réseau de 289 km de collecteurs, 47 stations d'épuration, 147 stations de pompage ainsi que 1216 déversoirs d'orage.

D'ici 10 ou 15 ans, une cinquantaine de stations de traitement des eaux usées devraient voir le jour dans nos campagnes.

Trop de maisons ne sont pas raccordées aux égouts



Notre région comptait l'an passé 47 stations. Celle de Froyennes traite les eaux usées de 40 000 habitants.

Aujourd'hui encore, il subsiste trop d'habitations qui ne sont pas reliées au réseau d'égouttage, mais à des fosses septiques ou à des puits perdus. Bonjour l'écologie ! « L'égouttage, c'est le grand défi du futur. Il convient d'être vigilant pour que tout le monde respecte les consignes d'assainissement en se raccordant à l'égout. Ce n'est pas rien vu le nombre de ménages que cela concerne. »

Disposer d'infrastructures capables d'évacuer les eaux pluviales et de récupérer les eaux ménagères (toilettes, appareils électroménagers...), c'est une chose. Mais encore faut-il que ces égouts soient efficaces et correctement entretenus pour qu'ils puissent remplir leur fonction première. « Le travail ne manque pas à ce sujet, nous dit Gonzague Delbar. On peut toutefois mettre en exergue les améliorations sensi-

bles réalisées, notamment sur le plan de la prévention. Grâce aux techniques modernes comme les caméras qui nous permettent d'avoir un regard sur le réseau, on rentre dans la professionnalisation de la gestion des égouts. »

961 tonnes de déchets qui n'ont rien à faire dans les égouts

Le manque de civisme de certains habitants, qui jettent tout et n'importe quoi dans les égouts, est par ailleurs un véritable fléau. Chaussures, huiles, cannettes, déchets plastiques, colons, ballons de football..., trop de personnes prennent le réseau pour une poubelle. Au-delà du caractère inadmissible de ces comportements, ces déchets en tous genres peuvent créer des bouchons et entraver la progression des eaux vers les stations d'épura-

tion. « Nos structures de pompage et de traitement des eaux usées sont dotées de dégrilleurs afin de retenir les déchets. » Leur volume est loin d'être marginal ; rien que sur l'année 2017, plus de 961 tonnes de détritus solides ont été collectées par Ipalle.

L'intercommunale mène régulièrement des campagnes de sensibilisation : « Les WC et alovoirs de voiries ne sont pas des poubelles » ou encore « Pas de mégots dans mon caniveau ». S'agissant des mégots abandonnés en rue, il n'est pas inutile de rappeler que dans tous les recyparcs, des cendriers de poche sont vendus au prix de 1 €.

Il va sans dire que tous ces détritus engendrent un coût beaucoup plus élevé (à charge de la collectivité) que s'ils avaient été mis dans des poubelles. « On se situe dans des prix de traitement cinq fois plus grand ! » ■ P.-L.C.